

# SOCIÉTÉ DES PARENTS MICHAËLLE-JEAN



## PROCÈS-VERBAL 09 janvier 2020

---

Présence: Christophe Nayet, Sylvie Dassylva, Mathide Effray-Buhl, Isabelle Gagnon, Chantal Londji Dang, Marc Parisien, Sabelle Gueye, Anthony Bertrand, Geneviève Therrien, Ibrahim Karidio

Secrétaire du jour : Geneviève Therrien

### **1. Ouverture de la réunion**

Début de la réunion à 20h00.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Proposée* par Christophe Nayet, *appuyée* par Anthony Bertrand et *acceptée* à l'unanimité

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal**

- Changements apportés à l'ordre du jour
  - o 8693\$ au lieu de 1693\$ dans le rapport du trésorier

*Proposée* par Sabelle Gueye, *appuyée* par Chantal Londji Dang et *acceptée* à l'unanimité

### **4. Rapport de la présidente**

- a. Isabelle a fait des appels au AGLC par rapport aux petits déjeuner, des voyages et la bannière. Nous attendons toujours une réponse.
- b. AGLC voulait savoir si nous étions dans un endroit « low-income »
- c. Il faut remplir le « travel itinerary » pour le voyage en Italie pour deux accompagnateurs. Sylvie le remplira. Après l'avoir reçu nous devrions avoir une réponse.
- d. AGLC voulait connaître les détails pour la bannière. Sylvie propose qu'il faudrait le demander au conseil scolaire.

### **5. Rapport du trésorier**

- a. On a payé 12 218\$... le compte courant est à ... le compte casino est à 55 975.34. 470\$ en plus avec la vente de chocolat Purdy's.
- b. Pas de fichier de comptabilité mais se servira des relevés de banque

## 6. Varia

- a. Voyage : l'an passé nous avons offert 100\$/élève qui voyageait. Cette année il y avait 11 élèves au départ et il devait avoir 2 accompagnateurs (1 accompagnateur pour deux élèves). Maintenant il y a deux élèves qui ne sont plus dans le groupe de voyage. Le 200\$ peut-il être utilisé pour aider à payer les 2 accompagnateurs (le coût revient à 2720\$), et payer le restant (2720\$ pour le deuxième accompagnateur plus le 200\$ d'extra). Ce coût prend en compte le prix d'hôtel, le billet d'avion, les assurances, les repas... Nous allons donner 100\$/élève. Nous ferons la demande au casino et votons par la suite comment nous allons payer les frais.
- b. Bourse vice-versa : bourse de 1500\$ : il faut remplir un formulaire. L'argent sert à aider 15 élèves de l'école (100\$/élève) pour participer aux jeux francophones gratuitement. (En ce moment les élèves du CSCN ont un 50\$ de rabais pour les 100 premiers élèves qui s'inscrivent). Ça offrirait une participation gratuite. La date limite pour la bourse est le 16 février. Anthony remplira le formulaire.

- Dates des prochaines réunions

Dates	Heures
Jeudi 13 février 2020	19h 30
Jeudi 12 mars 2020	19h 30
Mercredi 08 avril 2020	19h 30
Jeudi 7 mai 2020	19h 30
Jeudi 04 juin 2020	19h 30

## 7. Ajournement

*Proposé par Chantal Londji Dang, appuyé par Marc Parisien et accepté à l'unanimité*